

CHARTRE DU PERMIS DE BONNE CONDUITE



La collectivité a mis en place un permis de bonne conduite valable pour l'ensemble des services périscolaires et pour chaque enfant en début d'année scolaire.

Son objectif est l'apprentissage de la citoyenneté en confrontant l'enfant à des règles de vie communes. Il rend les enfants attentifs à leurs comportements tout en insistant sur la notion de respect des autres.

Les principes sont précisés entre les enfants et les animateurs pour que chacun puisse s'approprier le permis. Les règles sont affichées sur les différents sites afin de permettre à chacun de s'y référer.

Un capital de **20 points par enfant** est attribué au départ de l'inscription. En cas de non-respect des règles, des retraits de points sont opérés (**système de gommettes de couleurs pour les maternelles**). À cette occasion l'équipe d'encadrement formalise une démarche de dialogue avec l'enfant en lui expliquant en quoi son comportement n'est pas acceptable.

Les retraits de points sont consignés dans le permis de bonne conduite. Celui-ci est restitué à la famille tous les vendredis et doit être rendu à l'enseignant(e) en arrivant le lundi matin. Si un ou plusieurs points/gommettes sont enlevé(e)s, les parents doivent signer le permis.

Si l'enfant perd son permis de bonne conduite, il est refait la première fois, puis 1 point lui sera retiré en cas de récidive.

Les bêtises sont listées en 3 catégories, celles-ci étant non exhaustives :

- **petites bêtises** : moins 1 point (= gommette jaune en maternelle)
- **moyennes bêtises** : moins 2 points (= gommette orange en maternelle)
- **grosses bêtises** : moins 3 points (= gommette rouge en maternelle)

Les bêtises en élémentaire et maternelle étant différentes, de par leur acte comme leur intention, une malléabilité sera évidemment appliquée, avec bon sens.

Les sanctions se déroulent comme suit :

- Au bout de **5 points** enlevés, l'enfant est reçu par la directrice
- Au bout de **10 points** enlevés, la famille est contactée par la directrice
- Au bout de **15 points** enlevés, la directrice rencontre la famille avec l'enfant
- **Si l'enfant perd tous ses points, l'enfant sera automatiquement exclu temporairement des services périscolaires.** La famille est alertée par téléphone + courrier.
Le compteur point est alors remis à zéro au retour de l'enfant

Il est cependant possible de **recupérer des points en cas de bonne conduite** : 1 point rendu si 8 jours d'inscriptions sans points retirés ou **gommettes collés**.

N.B. : Les mauvais comportements non répertoriés feront l'objet d'une sanction proportionnelle à l'échelle de leur gravité

Ces décisions ne sont pas opposables par la famille

Signature des parents

Signature de l'enfant

LE PERMIS DE BONNE CONDUITE :

Capital de 20 points en début d'année scolaire

Ce que je fais pour garder mes 20 points :



→ Avec mes camarades

- ✓ Je leur parle avec gentillesse et respect. Chacun est différent et je sais respecter cette différence
- ✓ Si un problème se pose, j'en parle immédiatement à un animateur
- ✓ J'essaie de rester agréable en toutes circonstances. **S'énervé ou se mettre en colère ne sert à rien** à part se créer des ennuis

→ À la cantine ou en accueil

- ✓ J'entre calmement et je dépose mon vêtement derrière ma chaise ou sur les portes manteaux
- ✓ Je m'installe tranquillement
- ✓ Je parle calmement et doucement car le bruit fatigue tout le monde
- ✓ Je mange dans le calme, sans me presser, le repas/goûter sera meilleur
- ✓ Je ne gaspille pas la nourriture, je la respecte car d'autres enfants n'ont pas la chance de manger à leur faim
- ✓ Je respecte le matériel et les animateurs qui m'accompagnent
- ✓ Je demande aux animateurs quand je veux me lever
- ✓ Je soulève ma chaise quand je me lève

Je perds des points si :

→ « petites bêtises » : *après 3 rappels oraux des différents points énumérés* : - 1 point



- J'embête le copain – la copine
- Je n'écoute pas l'animateur
- Je ne respecte pas le matériel
- Je suis turbulent à table
- Je jette du sable
- Je ne me mets pas en rang
- Je secoue le grillage, l'agrippe, je monte sur les barrières, sur la fresque, aux arbres...
- Je mets du temps à aller aux toilettes, venir me ranger...
- Je ne respecte pas les moments calmes et de silence
- Je ne range pas après avoir utilisé du matériel
- Je me lève sans autorisation
- Je jette mes affaires en arrivant en salle d'accueil
- J'emmène des jeux de chez moi
- Je perds mon permis pour la 2ème fois
- *Je joue avec ma gourde (battle flip)*
- *Je n'ai pas ma gourde, mon sac ou mon masque 2 jours consécutivement*

→ « moyennes bêtises » : - 2 points



- J'utilise un vocabulaire non adapté : gros mots, moqueries...
- Je fais un geste déplacé : doigt d'honneur...
- J'abime volontairement le matériel
- Je joue aux toilettes : gaspillage savon, papier, battle flip savon, joue avec l'eau, bloque les portes...
- Je perturbe le groupe : pousse des cris, parle très fort...
- Je ne respecte pas la nourriture : joue avec, la jette par terre...

→ « grosses bêtises » : - 3 points



- Je suis violent physiquement : je pince, mords, bouscule volontairement, frappe, bagarre...
- Je suis violent verbalement : j'insulte, je tiens des propos racistes, homophobes...
- Je prends en grippe un enfant : acharnement, souffre-douleur...
- Je suis irrespectueux envers l'adulte : insolence